



Mission locale : Une visite nationale hautement symbolique



Transition Pro : une dotation supplémentaire annoncée par la ministre pour Mayotte

LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2631 - Édition du 17 Avril 2023



La preuve de l'autonomie énergétique par la mer

COMMANDEZ
EN LIGNE



LIVRAISON
À DOMICILE
OU



RETRAIT EN
MAGASIN

ET PROFITEZ
JUSQU'À

-20%



MAYCENTRALE.COM

Votre nouveau site internet
de pièces détachées

VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING

ENVIRONNEMENT : Symbole de l'autonomie énergétique, Energy Observer fait escale à Mayotte

Alors que les pays industrialisés du G7 viennent de s'engager ce dimanche à accélérer leur sortie des énergies fossiles, c'est un symbole de réussite qui vient de s'arrêter dans notre lagon. Recouvert des panneaux photovoltaïques, doté de voiles et producteur autonome d'hydrogène à partir de l'eau de mer, c'est un vrai laboratoire flottant qui va prêcher la bonne nouvelle des technologies novatrices.

De loin, le catamaran (deux coques) a un look de plateforme de forage au milieu de la passe Nord. C'est en s'approchant que les deux fines coques se dessinent, et font aussitôt penser aux voiliers de course, ce qu'il fut. Dessiné par l'architecte anglais Nigel Irens pour le visionnaire navigateur canadien Mike Birch en 1983 au Québec, il atteindra 20 nœuds à la voile, rare à l'époque. Il a depuis été transformé, pour une nouvelle naissance en 2017 sous le nom d'Energy Observer.

A l'origine du projet, Victorien Erusard, officier de marine marchande et



Les superstructures sont entièrement recouvertes de panneaux solaires

ancien coureur au large. C'est d'ailleurs lors d'une route du Rhum, alors qu'il est en tête, que germent ses envies d'autonomie énergétique, comme nous l'explique Jean-Baptiste Sanchez, à la barre d'Energy Observer : « Alors qu'il mène la course, Victorien se retrouve en panne d'électricité, plus du tout d'énergie pour faire fonctionner le pilote automatique, prendre la météo, consulter la route, etc. Cela l'a agacé d'avoir le vent et le soleil à disposition sans pouvoir les utiliser. Il a commencé à mettre en place le projet en s'entourant de marins, de scientifiques, d'ingénieurs, qui allait nous mener à Energy Explorer. » Les deux hommes se connaissent bien, « à 7 ans, nous naviguions ensemble dans la baie de Saint Malo ». Jean-Baptiste Sanchez, également capitaine de 1ère classe de la marine marchande, commande donc le navire depuis l'origine. « Nous partageons le même combat contre les déchets qui traînent dans les mers, et la recherche de solutions pour se passer des énergies fossiles. »

Lorsqu'on pose un pied sur le bateau, c'est forcément sur un panneau solaire, puisqu'il en est entièrement recouvert sur ses 202 m² de surface. Les moteurs sont donc... électriques. Réponse facile qui aurait pu taper à côté vu qu'un autre type d'énergie est développé à bord, l'hydrogène. Luc Bourseri, Ingénieur embarqué, nous en explique le fonctionnement : « Nous puisons de l'eau de mer que nous désalinisons, pour ensuite cas-

ser les molécules et ne garder que l'hydrogène. Ce processus est effectué grâce à l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques. L'hydrogène est ensuite comprimé et envoyé dans nos 8 réservoirs de stockage, de 350 bars chacun. »

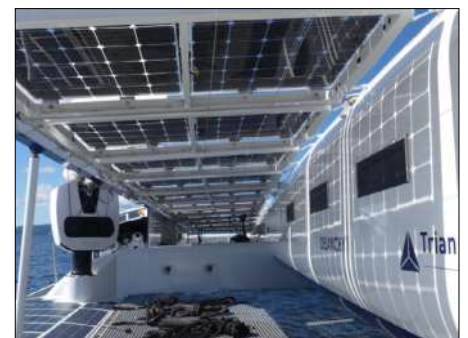
Aujourd'hui, les 62 kilos d'hydrogène stockés à bord fournissent 1 MWh d'électricité et 1 MWh de chaleur et/ou, de climatisation, ce qui représente la consommation moyenne d'un ménage de 4 personnes pendant un mois.

Chaud pour les panneaux solaires au-dessus de 25°

L'opération d'électrolyse est effectuée lorsque le voilier est au mouillage, « en journée, nous profitons de l'énergie solaire, et la nuit nous pouvons démarrer la pile à combustible pour produire l'électricité à partir de l'hydrogène stocké ».

Energy Observer est un laboratoire de transition écologique « conçu pour repousser les limites des technologies zéro émission. Hydrogène, solaire, éolien, hydrolien, toutes les solutions y sont expérimentées, testées et optimisées pour faire des énergies propres une réalité concrète et accessible à tous », précise leur plaquette de présentation.

A l'intérieur, le catamaran est lumineux et spacieux. Des 6 cabines aux tables à cartes en passant par la cuisine équipée



Les panneaux bifaciaux accumulent également de l'énergie solaire par dessous



Visite des installations par Luc Bourseri

de la cafetière dernier cri, « ce n'est pas parce qu'on fait de la transition énergétique qu'on doit s'éclairer à la bougie ! », lâche dans un sourire Luc Bourseri.

La majorité des panneaux photovoltaïques installés sont issus des ateliers de l'italien Solbian, alors que sur les superstructures à bâbord et tribord, ce sont des bifaciaux développés par l'INES (Institut National de l'Energie Solaire), qui arrivent à capter par en-dessous la réverbération du soleil intense sur nos mers du Sud. Un soleil qui est donc l'allié du navire, mais avec des limites hautes, « au-dessus de 25°, nous sommes en déperdition de 0,2 % par degré supplémentaire. »

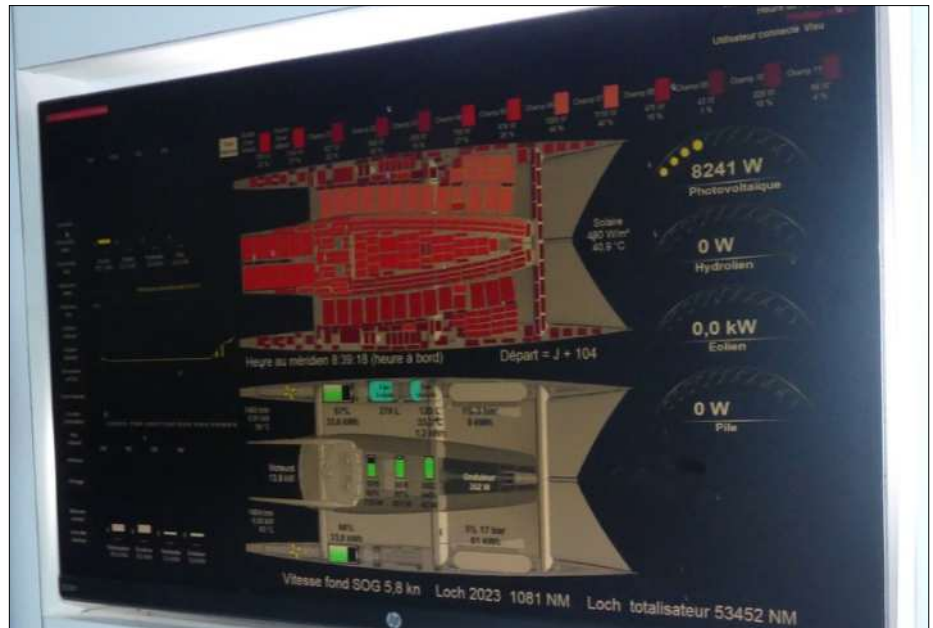
Sur le pont, les deux superstructures évoquent des ailes de moulins articulées, un peu à la manière des doubles ailes des maxi-trimarans de la coupe de l'America, mais ici ce sont deux courtes ailes automatiques Ocean Wings, de 32 m, comme tronquées dans leur longueur, « des voiles trop imposantes feraient de l'ombre sur les panneaux du pont ».

Souffler le froid et chaud

Pas de grosse pointe de vitesse sur ce catamaran laboratoire de 34 tonnes qui navigue en moyenne entre 4 et 6 nœuds*, avec 12 nœuds maxi. « Ce n'est pas la vitesse qui compte », lance Luc Bourseri, « c'est une autre conception de la marine marchande, il faut juste prévoir des délais plus longs. »

Le navire au moteur assisté à la voile a baladé ses coques sur 50.000 milles* autour de la planète, en Méditerranée, mais aussi en Europe du Nord, « il fallait tester des conditions plus froides », avant d'entamer son tour du monde en 2020. Il arrive des Seychelles et faute d'une escale à Zanzibar, c'est à Mayotte qu'il va rester environ trois semaines. « Nous en profitons habituellement pour présenter le projet et ouvrir des débats sur la transition énergétique. Des visites d'écoles peuvent être organisées », rapporte Agathe Roullin, reporter embarquée.

Premier ambassadeur français des 17 Objectifs de développement durable fixés par l'ONU en 2015, Energy Observer porte le message de la France



Centrale de surveillance des niveaux, notamment de batterie et d'hydrogène

sur la nécessaire préservation de notre environnement partout dans le monde. Coïncidence du calendrier, les pays du G7 (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada) viennent de s'engager pour la première fois ce dimanche, à « viser la neutralité carbone énergétique au plus tard en 2050 ».

La transition énergétique à Mayotte, la preuve par la mer

Si le navire est cette vitrine de l'optimisation de la diversité des énergies renouvelables, son équipage amasse aussi les expériences de transition énergétique menées dans les territoires visités. A Mayotte, elles se comptent pour l'instant sur les doigts des deux mains, puisque nous dépendons toujours à 95% des énergies fossiles. Rappelons qu'elle devait descendre dans tous les Outre-mer à 50% en 2020. Pour exemple la batterie de stockage d'électricité [inaugurée il y a à juste 5 mois](#) par Albioma Solaire avec une émotion égale à la volonté qu'il aura fallu pour la faire aboutir, est devenu presque courante en métropole.

Leur intérêt se porte notamment sur le test en cours de [conversion des centrales d'EDM](#) au bioliquide, un carburant à base d'huile végétale de colza en l'occurrence, avec ses avantages et ses inconvénients comme nous l'avions

évoqué. Leur passage aura-t-il un effet boostant ? L'hydrolyse pourra-t-elle être calquée sur notre île ?

Après Mayotte, ce sera l'Afrique du Sud, puis l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord, pour être de retour en métropole pour les Jeux Olympiques de Paris.

Ce navire à moteur avec assistance à la voile qui allie donc solaire, éolien et hydrolien, est financé par les actionnaires, Accor, Thélem assurances, Air Liquide et Groupe BPCE, et grâce aux partenaires, dont Toyota, fournisseur d'une pile identique à la voiture à hydrogène Toyota Mirai, Delanchy, Triangleinterim, Qair, Guyot environnement, CMA CGM. Ils sont soutenus par l'Europe et le ministère de la transition énergétique.

L'étape suivante c'est un porte-conteneur pour se lancer dans la navigation de commerce, qui utilisera probablement de l'hydrogène non pas gazeux, mais liquide, pour une meilleure optimisation des volumes.

Pour tout contact avec la société Energy Observer, s'adresser à media@energy-observer.org

Anne Perzo-Lafond

1 nœud = 1 mille par heure = 1,852 km par heure

ÉDUCATION : Mission locale : Une visite nationale hautement symbolique

Une visite tant attendue et hautement symbolique, à l'initiative et volonté de la direction locale. Une première qu'il faut souligner en plus de 20 ans d'existence sur notre département. Initialement convié pour [l'inauguration de son nouveau bâtiment à Passamainty](#), **Stéphane Valli** n'avait pu se rendre disponible à date escomptée mais s'était engagé pour une venue ultérieure et la promesse a donc été tenue. Une visite éclair et compactée niveau rendez-vous (Préfecture, Deets, Conseil départemental...), qui a tout de même eu le mérite de mettre en lumière et au devant de la scène nationale, la pleine implication des 98 collaborateurs que constitue l'ensemble des 7 antennes Mission locale de Mayotte.

Rédéfinir le b.a-ba et la genèse

Au constat d'une dégradation marquée de l'emploi, notamment auprès des jeunes de plus en plus nombreux à être au chômage, c'est le 15 septembre 1981, que le 1er Ministre du Gouvernement de l'époque, **Pierre Mauroy**, décide de



Bertrand Schwartz, père fondateur des Missions locales, décédé le 30 juillet 2016

faire appel au **Professeur Bertrand Schwartz** afin d'élaborer une mission d'étude en vue d'améliorer l'insertion professionnelle et sociale des 16-21ans.

Peu de temps après naissait officiellement le réseau des Missions locales de France qui compte aujourd'hui 440 maisons mères et 6 800 lieux d'accueil à travers l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins. Une naissance avant tout souhaitée

à la demande des collectivités là où Mayotte fait encore figure d'exception sachant l'impulsion initiale nationale qui a malheureusement eu pour conséquence de ne pas générer la pleine implication des communes, pensant que cela n'incombait guère à leur domaine de compétence. Un quiproquo juridico-logistique donc, imputant un ratio d'investissement principalement de sources étatiques (80%) face aux 2% globaux des 17 communes et de Pôle emploi. Concernant les autres Missions locales de France et de Navarre, l'apport financier communal se veut majoritaire. Cette visite nationale fut aussi l'occasion de redéfinir avec pédagogie et efficacité les responsabilités de tout un chacun, notamment auprès du Conseil départemental lors d'une entrevue entre le *président de l'UNML* et le *vice-président Madi Moussa Velou* (en l'absence de *Ben Issa Oussen* pour motifs de santé). Une entrevue des plus fructueuses aux dires de la toute nouvelle et dynamique *directrice départementale, Nadia Djoumoi* qui se réjouit par avance des interactions concrètes et efficaces à venir en lien aussi avec les indispensables dialogues de gestion et budgétisation annuelles : « Il y a 3 ans de cela, nous avons adressé au Département la convention nationale Mission locale que nous souhaitons transposer à échelle territoriale.

Malheureusement à l'époque, sous l'ancienne mandature, cela n'a pas eu de suite. L'actuelle équipe s'est engagée à reprendre en main ce dossier pour enfin mettre en application cette convention, redéfinissant par la même occasion, les missions qui nous incombent notamment sur le volet d'une partie des mineurs issus de l'Aide sociale à l'enfance ». Un volet qui n'est pas des moindres sachant la complexité et les dysfonctionnements que cela représente pour le Conseil départemental justement. En plus des actuelles missions des plus denses déjà en cours, c'est donc la prise en charge des bénéficiaires du RSA



Entretien de la délégation ML nationale avec le préfet, ses adjoints ainsi que les services de la Deets

ainsi que des jeunes de l'ASE que la Mission locale s'attend d'endosser avec déterminisme et pleine envie.

Vers une labellisation

Afin de garantir « une conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes » l'ensemble des missions locales, des 15 associations régionales (ARML) et l'Union nationale (UNML) ont décidé d'entreprendre, en mai 2022 dernier pour l'anniversaire des 40 ans de la naissance du réseau Mission Locale, une démarche de création et de labellisation nationales. Un label qui se veut moteur de principes en termes de conformité, de performance évaluée, de qualité et d'équité de traitement des besoins de chaque jeune, face à une réalité sociale et économique propres à chaque territoires.

C'est donc en ce 1er semestre 2023 que différents séminaires se sont organisés, notamment celui de la zone océan Indien, le 11 avril dernier à la Réunion, afin de présenter les grands axes, outils et points clés qui seront pris en compte dans ce lancement de démarche de labellisation et de notation. Une notation basée sur 35 critères clés notés de 1 à 4 pour lesquels



Entretien en le Conseil départemental et la délégation nationale Mission locale

il faut au minimum 80% des résultats au dessus de la note de 3 pour pouvoir prétendre à cette labellisation. Accessibilité des services, pertinences des actions proposées, qualité d'accueil, efficacité de l'évaluation des parcours de ces jeunes... Autant de critères pesant dans la balance et amplifiant le noble stakhanovisme, non dénué de pleine implication, des services Mission locale. Là où notre antenne mahoraise pêche et ne récolte qu'un

modeste 1 participatif, c'est justement dans l'approche des financements des collectivités. Une problématique locale qui se veut donc résolue en un avenir proche sachant les mutuels engagements tenus par Conseil départemental auprès du Président Stéphane Valli. Cet ensemble de premières notations va permettre de visionner de manière concrète les axes à améliorer au regard de ce nouveau et premier référentiel de labellisation en vue, par la suite, de présenter officiellement sa candidature auprès du cabinet audit certifié. Et Mayotte compte bien faire partie de cette première vague ! « Il est important que la qualité de notre travail soit reconnue et peut être même cas d'exemplarité au regard de toutes les autres Missions locales. Nous voulons montrer notre existence et notre sérieux; c'est important pour l'ensemble des collaborateurs, pour notre directeur de Développement et Communication **Djabiri Madi** et pour moi même bien entendu ».

Un plein engagement où le sérieux n'est plus à prouver tout comme le plein alignement national qui conduira d'ailleurs les 2 gestionnaires financiers de l'antenne, en Métropole, pour un stage le mois prochain, visant la comptabilité analytique et la pleine transparence de l'emploi des financements adressés à la Mission locale mahoraise.

MLG



Représentation de la pièce Une chambre en Inde, par la célèbre troupe du Théâtre du Soleil®

ÉCONOMIE : Transition Pro : une dotation supplémentaire annoncée par la ministre pour Mayotte

Le Covid et ses confinements ont accéléré les effets : l'époque est à l'envie de changements, de boulot, de vie, se mettre au vert pour certains, plonger les mains dans la pâte à pain, pour d'autres... Des reconversions possibles grâce à une structure Transition Pro. A Mayotte, elle était menacée, car sous-dotée.

Seul organisme habilité par l'État pour financer et sécuriser les reconversions professionnelles des salariés du privé, Transitions Pro a pris la suite des FONGECIF. Organisme paritaire, il a été mis en place récemment à Mayotte, et a minima, nous avait indiqué le président de son conseil d'administration, Marcel Rinaldy, qui annonçait la [proche cessation d'activité](#) faute de moyens.

L'autorisation de n'engager que 14% des 300.000 euros de budget pour le fonctionnement de la structure ne lui permettait pas de recruter

alors que les besoins sont croissants en ce domaine. Le Medef Mayotte avait expliqué cette sous-dotation en rappelant que jusqu'en 2022, la Déclaration sociale Nominative (DSN) n'existait pas à Mayotte, et que l'URSAAF était « en incapacité de fournir les informations exactes sur la masse salariale de Mayotte ». D'où la fourchette basse de 280.000 euros forfaitaires alloués par France Compétence. L'organisation patronale avait indiqué vouloir [se saisir du dossier](#), les acteurs restaient en attente.

« **La soutenabilité financière assurée** »

Il faudrait tripler la dotation, indiquait de son côté Marcel Rinaldy, « pour atteindre le montant de 900.000 euros alloué à la Guyane ». Une quinzaine de dossiers sont montés chaque année de salariés du privé souhaitant une reconversion professionnelle. Pour les agents du public fonctionnaires et non

titulaires, l'équivalent s'appelle Congé de Formation Professionnel (CFP), qui peut être déclenché sous certaines conditions, afin de suivre, à leur initiative et à titre personnel, des actions de formation.

L'enjeu est important à Mayotte où sévissent à la fois un fort taux de chômage et la difficulté d'attirer les compétences. C'est ce qu'a expliqué le sénateur Thani Mohamed Soilihi à la ministre Carole Grandjean, déléguée en charge de l'enseignement et de la formation professionnels, « dans un contexte insulaire fortement marqué par des retards structurels de développement notamment en matière d'emploi, de formation et de professionnalisation de la population active, Mayotte doit disposer d'une AT Pro au plus près des besoins de son territoire ».

Une interpellation dont la réponse est porteuse d'espoir puisque la ministre s'engageait sur « le versement prochain d'une dotation complémentaire pour l'AT Pro Mayotte, qui devrait assurer sa soutenabilité financière ».

On espère que cette fois les ambitions seront à la hauteur des attentes des dirigeants de Transition Pro au service des salariés.

A.P-L.



Marcel Rinaldy demande la même dotation que la Guyane



Suivez le JDM sur internet

SOCIÉTÉ : Brèves d'actu

Installation d'un nouveau parti politique à Mayotte - Wuambushu vue par les comoriens de métropole - Orange Mayotte de nouveau consacré - Le nouveau look du Jardin Maore - Plus qu'un mois pour s'inscrire à Voix des Outremer - Des nouveautés pour le Trail du Caméléon.

Modernisation du Jardin Maore : la 1ère phase inaugurée en juin

On vient des quatre coins de Mayotte sur cette plage du Sud qui a peu à peu rencontré de la concurrence au grè des aménagements sur la périphérie de l'île. Surtout depuis qu'il avait perdu son mythique ponton ponctué d'un faré. L'hôtel-restaurant Jardin Maore avait besoin d'une solide rénovation. C'est en cours, avec une nouvelle salle de réception et des bungalows qui font peau neuve.

La première phase de transformation du Jardin Maore sera inaugurée le vendredi 9 juin en présence des institutionnels et partenaires du projet : nouveaux bungalows, chambres, bar de plage et centre nautique « Le Lagon Maore », seront au programme.



Le Jardin Maore fait peau neuve

Manifestations de comoriens contre l'opération Wuambushu ce dimanche dans l'Hexagone

Plusieurs collectifs dont le Collectif Stop Uwambushu a Mayotte (CSUM) se sont rassemblés ce dimanche pour dénoncer depuis Paris ce qu'ils jugent être une « opération xénophobe qui a tout d'une opération coloniale », qui se tiendra à la fin du mois dans le 101ème département français. Des rassemblements ont eu lieu notamment à Paris, Marseille, Lyon, Nice, Nantes mais aussi à Saint-Denis à la Réunion, pour dénoncer la « déportation des comoriens programmée par l'État français à Mayotte ».

L'idée effleurera peut-être ces créateurs de pancartes de venir en brandir d'autres, dans leurs pays, pour demander des systèmes éducatif et sanitaire au niveau des besoins de la population. A moins que leur double nationalité ne les incite à rester en France.

« Reconquête », le parti d'Eric Zemmour, s'installe à Mayotte

L'annonce de l'opération Wuambushu n'est certainement pas étrangère à l'intérêt que porte le parti du journaliste et polémiste Eric Zemmour à notre 101ème département.

Tout en annonçant la mise en place de la Fédération Reconquête de Mayotte,



Une des manifestations qui s'est tenue ce dimanche

dont la déléguée est Aurélia Maillard, le parti affiche « son soutien aux autorités à l'initiative de l'opération Wuambushu ». Il dit également soutenir les actions régulières du Collectif des Citoyens de Mayotte, au Collectif RéMa et les Femmes Leaders, et rappelle pour cela le contexte, « l'insécurité grandissante, un système de santé sous tension, une éducation nationale débordée car sous-dimensionnée, la crise de l'eau qui s'annonce », et évoque la nécessité de « remigrer » les étrangers dans leurs pays d'origine. Un terme que l'on va certainement entendre à nouveau durant les deux mois à venir d'opération Wuambushu.

Orange Mayotte, sacré meilleur réseau mobile par l'Arcep



L' Arcep, l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, a rendu public ce 14 avril, les résultats de son enquête annuelle sur la qualité des services mobiles des

opérateurs télécom à La Réunion et à Mayotte : Orange est noté comme le meilleur réseau mobile à Mayotte pour la troisième année consécutive.

Cette publication présente les résultats de plus de 100.000 mesures réalisées par le régulateur. Au terme de plusieurs semaines de tests, ce sont les résultats sur 22 critères qui sont publiés aujourd'hui : 11 évaluant la qualité des services Voix/SMS et 11 évaluant la qualité des services Internet Mobile.

Selon l'Arcep, Orange est n°1 ou n°1 ex-æquo sur 19 des 22 critères mesurés à Mayotte :

- N°1 sur les débits en réception et en envoi de fichiers ;
- N°1 sur les communications réussies dans les lieux de vie comme sur les axes routiers ;
- N°1 sur la qualité vocale pour les appels passés dans les lieux de vie comme sur les axes routiers.

« Cette qualité est rendue possible grâce à la technologie VoLTE (voix sur 4G), une innovation exclusivement proposée par Orange à Mayotte », indique l'opérateur qui précise que l'Arcep souligne aussi qu'Orange a

L'Association les Contres-courants
PRÉSENTE



6^{ème} Concours
**VOIX DES
OUTRE-MER**
AUDITIONS

CHANTEUSES & CHANTEURS
TOUS STYLES & TOUS NIVEAUX

INSCRIPTIONS EN LIGNE
JUSQU'AU 15 MAI 2023

Plus de renseignements sur
www.voixdesoutremer.com



encore amélioré sa qualité de service entre 2021 et 2022.

Inscription et auditions pour la 6ème édition du concours Voix des Outre-mer

En 2022, ce sont deux bout'chous gonflés à bloc, [Anton et Lollia âgés de 7 ans](#), qui avaient représenté Mayotte à la finale Voix des Outre-mer à Paris.

Le concours Voix des outre-mer est ouvert aux chanteurs qui aiment la musique sous toutes ses formes et qui ont une formation ou non, aux candidats qui sont dans des cursus de chorales ou d'instruments mais ouvert particulièrement aux talents qui sont curieux de découvrir, travailler et perfectionner leurs voix. « C'est une opportunité unique de partager votre passion pour la musique et de montrer au monde entier ce que vous avez dans les cordes vocales ».

Il ouvre également la possibilité de rencontrer d'autres artistes talentueux et d'être encadré par une équipe de professionnels de la musique tout au long de l'aventure. Vous bénéficierez de conseils personnalisés, de coaching vocal et de mises en scène pour vous permettre de donner le meilleur de vous-même sur scène. Les inscriptions sont ouvertes à tous les habitants des territoires d'outre-mer, que vous soyez en Guadeloupe, en Martinique, à La Réunion, en Guyane, en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie, à Wallis et Futuna, à Saint-Pierre et Miquelon, Mayotte, dans l'hexagone ou ailleurs. Que vous chantiez en français, en créole, en tahitien, en wallisien ou dans une autre langue, toutes les expressions musicales sont les bienvenues !

Les lauréats du concours auront l'opportunité de se produire lors de prestigieux événements musicaux et de se faire connaître à l'échelle nationale. Dépêchez-vous de vous décider, fin des inscriptions le 15 mai 2023 !

3ème édition du Trail du Caméléon

LE CAM ET LA MAIRIE DE MAMOUDZOU PRÉSENTENT

LE TRAIL DU CAM ÉLÉON
(3ÈME ÉDITION)

DIMANCHE 28 MAI 2023
LIEU : MJC DE KAWENI

3 épreuves possibles

1 TRAIL DE 12KM
540M D+
15€
Départ 7h30

2 LA COURSE DES FAMILLES
1 KM POUR LES ENFANTS DE 5 À 12 ANS
GRATUIT POUR 1 ENFANT + 1 ADULTE
Départ 7h35

3 MARCHÉ DE 6KM
230M D+
GRATUIT
Départ 8h00

Trail et Marche autorisés A PARTIR DE 16 ANS
Inscription : www.sportpro.re

La Course des familles
Inscription : ca.mamoudzou@gmail.com

RENSEIGNEMENTS : 06 39 95 15 66
ca.mamoudzou@gmail.com

Logos: ufolep, MAYOTTE TOPO, CASAL SPORT, mgen, ydo, etc.

La 3ème édition du TRAIL du CAMELEON aura lieu le dimanche 28 mai à 7h30 à la MJC de Kawéni. Inscriptions pour la marche et le trail [ici](#).

Une nouveauté cette année, la Course des Familles. Un enfant âgé de 5 à 12 ans inclus court avec un adulte sur une distance d'environ 1 km sans classement mais avec une médaille pour les enfants!

« Attention, les places sont limitées et nous ne prendrons que les 60 premières familles inscrites. (inscriptions pour cette course par mail sur ca.mamoudzou@gmail.com) »

Le Journal de Mayotte
<https://lejournaldemayotte.yt>

-
Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

-
CPPAP : 0126 Y 92314
I.S.S.N. : 2416-9714

-
Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond
Directeur de publication: Bruno Mattéi

-
Contact commercial :
06.61.51.73.38.
pub@lejournaldemayotte.com

CULTURE : UNSS : Danse contemporaine au Pôle Culturel de Chirongui

À vos agendas...

Rendez vous ce **mercredi 19 avril**, de 14h à 15h30 – au **Pôle Culturel de Chirongui**, pour assister aux chorégraphies made in district de Danse contemporaine des 10 meilleurs établissements UNSS sélectionnés (8 collèges et 2 lycées).

Un beau spectacle édition 2023 en perspective, riche de créative émulation sous le thème « Tic Tac », à ne surtout pas manquer.



Suivez le JDM sur internet

Présentation des meilleures chorégraphies suite aux rencontres de districts UNSS



SPORT : Direction le Championnat de France UNSS pour le collège de Majicavo

En bref...

Suite à finale académique mahoraise benjamins/benjamines « *Jeux de l'UNSS* », le mercredi 12 avril dernier, l'Association sportive du collège de Majicavo s'est imposée face à une sélection initiale de 15 autres équipes mixtes niveau district, en **athlétisme** ainsi qu'au **sandball** (activités supports).

C'est donc à Épinal, **du 20 au 23 juin prochain** que nos jeunes athlètes iront défendre fièrement les couleurs de notre département, dans le cadre de ce championnat national UNSS.

Sélection Académique Jeux de L'UNSS			
	Classement final	Hand Ball	Athlétisme
1er	AS Cig Majicavo Kougou	2ème	1er - 301 Pts
2ème	AS Cig Mtsangamouji	1er	5ème - 271 Pts
3ème	AS Cig Frédéric D'Achéry Kougou	3ème	3ème - 278 Pts

AS Cig Majicavo
qualifiée pour représenter Mayotte au championnat de France UNSS du 20 au 23 juin - Epinal

LOISIR : L'Insignia fait escale à Mayotte

Comme la saison des pluies, celle des croisières est tardive cette année. Mayotte accueille ce vendredi le paquebot Insignia.

C'est le deuxième navire de la compagnie Oceania Cruises qui touche notre île cette saison après le Nautica, venu le 28 décembre 2022.

Le navire de 684 passagers sera resté au mouillage de 11h à 19h. Long de 180 mètres, il affiche des cabines luxueuses dont presque 70% possèdent une véranda privée, et 342 suites de grand standing. A bord, quatre restaurants, un salon de massage, un espace Spa et wellness, un salon de beauté, un centre fitness, des bars et lounges, un casino, une salle de jeux, une boutique, une piscine avec whirlpool, et une bibliothèque.



Arrivée du paquebot Insignia en fin de matinée ce vendredi

**ANNONCES
LEGALES**

**DEMANDE DE
PUBLICATION**

LE JDM

Laissez-vous surprendre

CREATION MAYOTTE-COMMUNICATION.YT

ANNONCES LÉGALES

Le Journal de Mayotte (lejournaldemayotte.yt), édité par la SARL BARA, 1 pointe de Kougou, Le Belvédère, 97600 Kougou, est habilité par l'arrêté préfectoral n°2022-CAB-1531 du 27 décembre 2022 à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2023 et pour le département de Mayotte.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif du caractère pour l'année 2023 est fixé à 0,204 euros hors taxe à Mayotte.

Par dérogation aux dispositions de l'article 1er, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes.

Les tarifs applicables à Mayotte sont :

- Constitution de Société anonyme (SA): 453 euros
- Société par actions simplifiée (SAS): 226 euros
- Constitution de Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) : 162 euros
- Constitution de Société en nom collectif (SNC): 252 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée (SARL): 168 euros
- Constitution de Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entre- prise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) : 143 euros
- Constitution de Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier) : 255 euros
- Constitution de Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI) : 217 euros
- Acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 175 euros
- Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 125 euros
- Jugements d'ouverture des procédures collectives : 75 euros - Jugements de clôture des procédures collectives : 41 euros
- Changement de nom patronymique : 56 euros

Publication des annonces
légales
annonce-legale@
lejournaldemayotte.com



Communauté de Communes du
Sud

Ancienne mairie de Bandré
97660 Bandré

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
FOURNITURES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes du Sud (976)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20006047300010

Code postal / Ville : 97660 Bandré

Groupe ment de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ali Moussa MOUSSA BEN, président CCSUD - Tél : +33 269627411 - Mail : contact@ccsud.yt

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - RCS ou KBis

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Capacité économique et financière : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- Déclaration concernant le CA global et le CA concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles

Capacités techniques et professionnelles : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années,

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 12 mai 2023 - 10:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre unique) : Acheteur public (Pouvoir adjudicateur).

ANNONCES LÉGALES

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Achat et fourniture courantes et services pour organisation d'événements de la CCSud.

Classification CPV : 79952000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Pour exercer ses compétences, la Communauté des communes du Sud organise des événements qui nécessitent l'achat de fournitures et de denrées alimentaires pour l'accueil de ses convives. Il s'agit ici de manifestations, conférences séminaires et réceptions etc.

Lieu principal d'exécution : Territoire de la CCSUD

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Lot 1 Location des matériaux

Classification CPV : 39522530

Valeur estimée du lot hors TVA : 50000 euros

Lieu d'exécution du lot : Territoire CCSUD

LOT :

Lot 2 Confection et livraison de plateau repas avec ou sans service

Classification CPV : 15894700

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la CCSUD

LOT :

Lot 3 Confection et livraison de cocktail petits déjeuners de petits fours et de viennoiseries

Classification CPV : 15894700

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la CCSUD

LOT :

Lot 4 Fourniture Eau en bouteille de 1litre, 1.5 litres ou 0,5 litre

Classification CPV : 15981000

Lieu d'exécution du lot : Territoire CCSUD

LOT :

Lot 5 Communication

Classification CPV : 79961350

Lieu d'exécution du lot : Territoire CCSUD

LOT :

Lot 6 Achat d'accessoires d'accueil événement

Classification CPV : 03121200

Lieu d'exécution du lot : Territoire CCSUD

LOT :

Lot 7 Animation de cérémonie

Classification CPV : 92331210

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la CCSUD

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Accord-cadre à bon de commande. Les montants maximum annuels pour chaque lot sont les suivants

LOT 01 LOC MAT 50 000,00 € HT

LOT 02 REPAS 20 000,00 € HT

LOT 03 COCKTAIL 10 000,00 € HT

LOT 04 EAU 5 000,00 € HT

LOT 05 COM 5 000,00 € HT

LOT 06 ACCESSOIRES ACCEUIL 5 000,00 € HT

lot 07 ANIMATION CEREMONIE 5 000,00 € HT

La durée initiale de l'accord-cadre est de 12 mois reconductible 1 fois sur une période de 12 mois.

Mode de reconduction expresse.

Date d'envoi du présent avis

14 avril 2023

